



LES GESTIONNAIRES FORESTIERS « FAIR&PRECIOUS » S'ENGAGENT DANS LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 EN AFRIQUE CENTRALE

Des mesures sanitaires et des initiatives locales coordonnées depuis le début de la crise afin de protéger les salariés et préserver les activités de la filière bois dans le Bassin du Congo.

Paris, le 4 mai 2020 – Les sociétés forestières membres de l'ATIBT (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux) se sont mises en ordre de marche afin de contrer, à leur niveau, le développement du Covid-19 en Afrique. Leurs objectifs : protéger leurs collaborateurs et les populations autochtones, mais aussi poursuivre l'activité d'une filière responsable et essentielle à l'équilibre économique de ces pays, où le bois est un des contributeurs les plus importants au Trésor Public.

Ainsi, cinq entreprises basées au Cameroun, au Congo et au Gabon sont à pied d'œuvre pour pérenniser l'écosystème humain, social et économique de régions entières. L'objectif principal est de maintenir leurs activités d'exportations de bois certifiés FSC et PEFC-PAFC.

Leurs programmes d'actions de prévention et de soin sont soutenus par la Banque de Coopération Allemande KfW, au moyen de Fair&Precious, la marque de promotion de la gestion durable des forêts.

Dans ce contexte de crise sanitaire internationale, l'Afrique résiste face à la propagation du Covid-19 et s'organise pour limiter son impact économique dans des pays où la filière bois emploie des milliers de travailleurs qui redoutent de perdre leur moyen de subsistance. Ainsi, cinq entreprises spécialisées dans la production et l'exportation de bois d'Afrique certifiés ont pris l'initiative de mettre en place leurs propres programmes pédagogiques et sanitaires, adaptés aux modes de vie des populations locales. Au cœur de ces démarches : un appel à la sensibilisation pour informer, éduquer et protéger les travailleurs et leurs familles dans cette lutte contre la pandémie.

Focus sur les mesures prises par les entreprises adhérentes de l'association :

La société Interholco (Nord Congo), emploie 1000 salariés :

- Met en place des dispositifs civiques et pédagogiques pour les salariés et leurs familles au sein de la région en collaboration avec les instances gouvernementales
- S'est équipée de matériel médical et hygiénique : appareils à oxygène, médicaments, thermomètres flash, savon, masques, gants et tenues de protection
- Afin de répondre au besoin en masques de la population locale, face aux interdictions d'exportation, a encouragé des couturiers de la localité à former une coopérative
- A aménagé le centre étatique de santé du village de Ngombé en unité de soins COVID-19, en donnant accès à l'eau, à l'électricité et d'équipement en lits et matelas ; le centre médical de la société continuera à servir la population
- Communique en langues locales avec les habitants de la forêt, tout aussi impliqués dans l'adoption de gestes barrières grâce aux formations et aux matériels donnés

Comme l'indique Ulrich Grauert, Directeur Général : « *Interholco investit mais fait aussi appel à un fond de solidarité supplémentaire. Nous avons lancé une Alliance citoyenne pour amplifier les actions de prévention et d'atténuation de l'épidémie dans le nord de la République du Congo. Dans une zone reculée, à 1 000 km de la capitale Brazzaville, les installations médicales de notre société IFO desservent déjà quotidiennement une population de 16 000 habitants. Nous avons besoin d'une vraie « culture d'Alliance » pour combattre la propagation du COVID-19.* »

La société Rougier (Gabon), emploie 1100 salariés (forêt et industrie) dont 600 salariés et familles sur des sites forestiers isolés :

- Met en place de mesures de préventions : prise de température à l'embauche de l'ensemble des personnels dans les bureaux, ainsi que sur les sites forestiers et industriels (usines, chantiers forestiers, ateliers, et points de contrôle aux barrières).
- Diffuse des notes d'information destinées à l'ensemble du personnel sur les mesures barrières à adopter, et mène de vastes campagnes de sensibilisation de tout son personnel, familles et populations riveraines (le cas échéant) aux gestes barrières (lavage des mains, distanciation, port du masque, entretien des masques alternatifs en tissu)
- Limite les mouvements de ses personnels et famille en dehors des sites isolés, contrôle et limite les accès aux sites forestiers, industriels et bureaux
- Met en place sur tous les lieux de travail, y compris en forêt, un nombre conséquent de points de lavage des mains (gel hydroalcoolique, et eau + savon)
- Procède au nettoyage quotidien des bureaux et postes de travail
- Fournit des équipements d'hygiène et de protection (notamment pour la sécurisation du transport du personnel avec port du masque obligatoire, et nombre maximum de passagers par véhicule)
- Généralise le port des masques en tissus à l'ensemble du personnel.
- Met en place des distances de travail entre chaque employé.
- Agrandit et équipe deux dispensaires des sites forestiers isolés par la mise en place de zones de quarantaine. Dote tous ses infirmiers des EPI nécessaires.
- Entretient un dialogue permanent avec le comité de pilotage de la stratégie nationale de lutte contre la pandémie par son médecin d'entreprise membre de ce COPIL.

L'ensemble des mesures prises ont très vite été formalisées dans un plan d'urgence COVID-19 début avril 2019.

La Société CIB-Olam (Nord du Congo), emploie 1 800 salariés (permanent et temporaire) :

- Forme aux gestes barrières dans l'ensemble des concessions de la société
- Equipe ses installations industrielles et médicales en équipements de protections individuels (masques, dispositifs de lavage des mains, tenues jetables etc.)
- Réalise des prises de température systématique de chaque employé à leur arrivée dans les sites à l'aide d'une caméra thermique
- A construit une zone de quarantaine pour les cas confirmés et accueil pour les cas suspects adjacents aux hôpitaux CIB-OLAM
- Interdit à l'ensemble de tous les salariés de se déplacer dans les zones à risques
- A mis en place un plan d'évacuation en ambulances pour les cas confirmés en partenariat avec la mairie et la préfecture
- Equipe le laboratoire de sa clinique avec un système d'immuno-analyse et des kits de détection du COVID-19 pour réaliser des tests à grande échelle sur l'ensemble de ses employés
- Entretient des contacts permanents avec les structures gouvernementales, locales, départementales et nationales sur les nouvelles directives

L'entreprise a engagé un budget de 300 millions de francs CFA. Cela comprend également offert du matériel de protection aux autorités régionales (masques, combinaisons, gels hydro-alcoolique, thermomètres infrarouges) d'une valeur totale de plus de 100 millions FCFA, afin que d'équiper les infrastructures médicales à destination de la population locale.

« Nous sommes implantés depuis plus de 51 ans au Nord Congo et nous ne formons qu'un avec les communautés qui nous entourent. Il était donc évident que notre réponse face à la menace ne concerne pas que nos employés et leurs familles, mais également l'ensemble des populations et de nos partenaires. Nous pensons que cette crise sanitaire est une preuve supplémentaire du lien existant entre l'environnement et la santé et de l'importance d'investir dans la santé dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes » précise Vincent Istace, directeur CRS à la CIB.

La société PALLISCO-CIFM (Mindourou et Douala, Cameroun), emploie 500 salariés

- Sensibilise son personnel, ses partenaires sous-traitants et les populations des villages environnants sur les gestes barrières et la distanciation sociale à travers l'organisation de réunions et des campagnes d'affichage en associant les autorités locales.
- Impose le lavage des mains et le port du masque dans l'enceinte de l'entreprise et lors des déplacements
- A mis en place des mesures de restriction d'accès aux différents lieux de travail et bases vie.
- Met à disposition des masques en tissus pour les employés, ainsi qu'à l'ensemble de leurs familles.
- Distribue des produits d'hygiène et des équipements auprès du personnel et de leurs familles, des sous-traitants. Des cartons de savons ont également été remis dans les villages autour des UFAS.
- Renforce les équipements médicaux, les stocks de produits désinfectants, de médicaments et de vêtements de protection de l'infirmerie et du centre de santé de MINDOUROU.

La société Precious Woods (Libreville et Lastoursville, Gabon), emploie 880 salariés en Afrique

- Distribue du matériel d'hygiène au personnel et a lancé la production des masques en tissus.
- Intensifie les gestes barrières et adapte le fonctionnement de sons dispensaire, centre médicale pour les employés et leurs membres de famille, 3 500 personnes en totale et également ouvert à la population.
- Réalise une campagne de sensibilisation sur les gestes barrières et la distanciation sociale
- A établi des installations hygiéniques supplémentaires dans ces usines.
- A mis en place des mesures de restriction d'accès au et des règles de distance dans toutes ses usines et campements et a limité le mouvement du personnel
- Réalise des prises de température systématique avant le début de travail à l'aide des thermo flash.
- Procède au nettoyage quotidien des bureaux et postes de travail.
- Impose le port du masque obligatoire lors du transport du personnel et le respect d'un nombre de personnes maximal par camion.

Toutes ces mesures et initiatives visent à protéger les populations et permettre à l'industrie du bois tropical, certifiée en gestion durable, de continuer à assurer une certaine stabilité aux pays du bassin du Congo dans un contexte de crise sanitaire globale.

Au Gabon comme au Cameroun les compagnies se sentent fortement accompagnées et soutenues par les services gouvernementaux dans leurs efforts de maintenir les activités et de protéger l'ensemble des salariés et leurs familles.

A propos de l'ATIBT

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. Entre 2016 et 2019, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 130. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (république du Congo, république de Côte-d'Ivoire, république centrafricaine), d'autres association professionnelles africaines (Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun, RDC) et européennes, des ONG (à l'image de WWF et la Fondation Prince Albert II) et de grandes entreprises.

Site internet : www.atibt.org et www.fair-and-precious.org

CONTACTS PRESSE : Agence Open2Europe

Alimatou Camara
01 55 02 27 93
a.camara@open2europe.com

Audrey Emanuel
01 55 02 14 78
a.emmanuel@open2europe.com

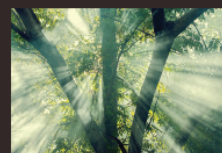
« Le programme de promotion de la gestion durable en forêt tropicale Fair&Precious bénéficie du soutien de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) à travers l'appui de la Coopération Allemande (KfW) et de l'Agence Française de Développement. »

LES 10 ENGAGEMENTS FAIR & PRECIOUS

FAIR &
PRECIOUS
BY atibt

01

GÉRER ET PROTÉGER LES FORÊTS
POUR LUTTER CONTRE LE
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



02

PRÉSERVER LA RESSOURCE
FORESTIÈRE EN RÉCOLTANT MOINS
QUE L'ACCROISSEMENT NATUREL



03

DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES
SUR LA BIODIVERSITÉ POUR FACILITER
LE REPEUPLEMENT DES ESPÈCES



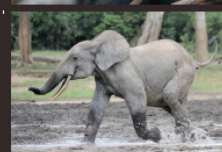
04

ASSURER LE MAINTIEN
DE L'ESPACE VITAL DE LA FAUNE



05

METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE
LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE



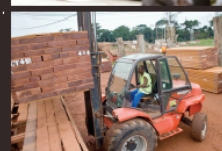
06

CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS,
EN LEUR FACILITANT L'ACCÈS À L'ÉDUCATION,
AUX SOINS ET AU LOGEMENT



07

STIMULER L'ÉCONOMIE DES PAYS PRODUCTEURS
EN VALORISANT LA FORÊT ET EN PRIVILÉGIANT
LA TRANSFORMATION LOCALE DU BOIS



08

METTRE EN PLACE DES FORMATIONS
AUX MÉTIERS DE LA FORÊT ET DU BOIS



09

APPORTER LA CONNAISSANCE TECHNIQUE
SUR LA DIVERSITÉ DES ESSENCES
TROPICALES ET SUR LEURS USAGES



10

PROMOUVOIR L'ACHAT RESPONSABLE
D'UN MATÉRIAU EXCEPTIONNEL



www.fair-and-precious.org